



**ELABORATION D'UN PROJET DE PARTENARIAT ENTRE LE PROGRAMME  
NATIONAL LUTTE CONTRE LE VIH DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE LA PROTECTION SOCIALE ET LES LABORATOIRES  
D'ANALYSE MÉDICALE PRIVÉS**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT  
NATIONAL**

**Activité n° 1123**

**I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le plan stratégique national (PSN) 2020-2023 représente le cadre national d'action en matière de lutte contre le sida et l'outil indispensable pour l'harmonisation de la riposte et l'alignement des interventions de l'ensemble des partenaires.

Les objectifs d'élimination du VIH ne peuvent être atteints sans une dynamique de multi partenariat et de synergie entre plusieurs acteurs : institutionnels, communautaires mais aussi du secteur privé. Ainsi, le renforcement de la synergie d'actions entre les secteurs public et privé est considéré comme un enjeu national pour l'accélération de la riposte au VIH durant les prochaines périodes pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

A cet effet, le PSN VIH prévoit l'implication du secteur privé, notamment les laboratoires privés d'analyse médicale dans le cadre du Partenariat Public-Privé. Ce partenariat jouera un rôle déterminant dans plusieurs aspects de la riposte nationale au VIH : élimination de la transmission mère enfant du VIH/syphilis, élargissement de l'accès au suivi virologique dans le cadre de la couverture sanitaire universelle pour les personnes vivant avec le VIH et population clés, contribution à la formation et recherche, renforcement du système d'information VIH et autres.

Depuis 2020, des aspects de collaboration ont été initiés entre le programme national de lutte contre le sida et la chambre syndicale des biologistes et le conseil des pharmaciens biologistes en les impliquant dans le suivi évaluation des activités de dépistage du VIH et de la syphilis notamment chez les femmes enceintes. Les performances de ces deux institutions qui assurent la couverture des 2/3 des laboratoires d'analyse médicale privés figurent dans le rapport

national sida 2021 où presque 45 000 tests VIH ont été réalisés en 2020 et plus de 69 000 tests VIH en 2021.

A cet effet, la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM) avec l'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida la tuberculose et le paludisme, procède au recrutement d'un expert national pour l'élaboration d'un modèle de partenariat entre le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et les représentants des laboratoires d'analyse médicale du secteur privé.

## **II. OBJECTIFS**

### **1. Objectif general :**

Elaborer un modèle de partenariat Public-Privé (PPP) avec les représentants des laboratoires privés d'analyse médicale pour la lutte contre le VIH/sida.

### **2. Objectifs spécifiques :**

- Effectuer une recherche formative sur l'état des lieux de la contribution laboratoires d'analyse médicale privé à la lutte contre le VIH/sida ainsi que la syphilis également dans le cadre de l'élimination de la transmission mère-enfant
- Identifier les besoins et les attentes du PNLS et des représentants du secteur privé de ce partenariat;
- Elaborer un projet de contrat de partenariat public-privé, en lien avec le VIH, qui précise les droits et les obligations des partenaires privés et du Ministère de la santé et de la Protection Sociale, selon les lois relatives au partenariat;
- Elaborer un cahier des charges constitué des clauses administratives et techniques définissant les conditions d'exploitation et les devoirs et obligations en matière de lutte contre le VIH.

## **III. DESCRIPTION DE LA MISSION**

Tout au long de cette mission, le consultant devra travailler de manière étroite avec un comité composé de l'équipe de la DELM (DMT/PNLS/UGFM), DRC, INH, DHS, ANAM, représentant de la chambre syndicale des biologistes, représentants du conseil des pharmaciens biologistes et de l'ONUSIDA pour mener les activités suivantes :

- Faire une revue documentaire internationale et nationale sur la contribution du secteur privé notamment les laboratoires d'analyse médicale dans la prise en charge du VIH et les meilleures pratiques dans ce domaine ;

- Effectuer une recherche formative pour identifier les besoins du PNLs/Ministère de la santé et ceux des laboratoires privés d'analyse médicale ;
- Mener des entretiens et des focus groupes avec les parties prenantes pour la clarification des attentes et du cadre du partenariat à élaborer
- Elaborer un projet de contrat de partenariat public-privé qui précise les domaines et modalités de collaboration, les droits et les obligations des laboratoires d'analyse médicale privés et du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale selon les lois relatives au partenariat ;
- Etablir un cahier des charges et un modèle de partenariat avec les laboratoires privés d'analyse médicale y compris les mesures d'accompagnement et de suivi;
- Animer un atelier de présentation et de restitution des livrables.

#### **IV. LIVRABLES**

1. Note méthodologique ;
2. Revue documentaires et compte rendu de la recherche formative
3. Document sur les modalités d'élaboration du partenariat
4. Modèle validé du contrat de partenariat et du cahier des charges.

#### **V. DUREE ET MODALITES DE LA CONSULTATION**

Le/a consultant(e) sera recruté(e) pour une durée de 20 jours au cours de la période de Juillet à Novembre 2022, répartis comme suit :

<b>Activités</b>	<b>Durée (en jours)</b>
Revue documentaire et recherche formative	8 jours
Elaboration du projet du contrat et de cahier de charge du partenariat	9 jours
Animation de l'atelier de restitution des résultats	1 jour
Finalisation des livrables	2 jours
<b>Total</b>	<b>20 jours</b>

## **VI. PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)**

- Diplôme (master, doctorat...) en Santé publique, épidémiologie ou équivalent
- Bonne connaissance de la riposte nationale au VIH/sida
- Bonne connaissance du secteur privé médical au Maroc
- Parfaite maîtrise de la langue française
- Excellentes capacités de synthèse et de communication.

## **VII. COORDINATION ET ENGAGEMENTS**

- Le (la) consultant(e) mènera le travail en étroite collaboration avec le comité de suivi,
- Le (la) consultant(e) s'engage à ne publier aucune information relative à la consultation sans une autorisation du Ministère de la Santé,
- Le (la) consultant(e) sera seul (e) responsable de la qualité professionnelle de son travail et de sa réalisation dans les délais fixés par le contrat,
- Les livrables de la consultation seront soumis sur papier et en version électronique.

## **VIII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION**

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial-Maroc-Subvention MAR-C-MOH. La rémunération s'entend brute avant la déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les Prestataires étrangers et 30% pour les Prestataires résidents au Maroc.

## **IX. PIECES A FOURNIR**

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 22 Juillet 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : [programmesida@gmail.com](mailto:programmesida@gmail.com) et [f.gomri@programmefondsmondial.ma](mailto:f.gomri@programmefondsmondial.ma) ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration d'un projet de partenariat entre le programme national lutte contre le VIH du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale et les laboratoires d'analyse médicale privés.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière comprenant :
  - Pour chacune des prestations, le nombre de jours estimés et le taux journalier brut en dirham (MAD).
  - Les frais de tout autre coût lié à la réalisation de la consultation.